

Le programme de Macron pour l'Ecole : en finir avec le statut des enseignants pour préparer la privatisation

Des proches du président ont laissé fuiter dans les médias les mesures qu'envisage de prendre Macron, s'il est élu en 2022 : fusion du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports avec ceux de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, suppression du CAPES, « fin du recrutement à vie » dans l'Éducation nationale. Les équipes de Macron lâchent cette bombe un mois après la grève massive du 13 janvier et au moment où les personnels se mobilisent dans les départements face aux suppressions de postes et de classes prévues pour la rentrée.

Un responsable national de l'UNSA cherche à relativiser : « *cela ressemble à une fake news* ». Pourtant, aucun démenti n'a été apporté par l'Elysée. Et pour cause, la politique menée depuis 5 ans a démontré que le « candidat » Macron sert d'autres intérêts que celui de l'Ecole publique et de ses personnels.

Des mesures destinées à parachever les réformes mises en œuvre par Blanquer

Depuis 2021, le concours pour devenir professeur est repoussé d'un an, à la fin de la deuxième année de Master. Comme la Loi de Transformation de la Fonction publique, la réforme Blanquer répond à la logique gouvernementale qui consiste à réduire le nombre de fonctionnaires. Elle atteint cet objectif puisque les Master deuxième année ne seront plus professeurs fonctionnaires mais étudiants en alternance. Ce décalage d'un an représente environ 9 000 fonctionnaires de moins et donc de substantielles économies à la clé. Des étudiants qui se destinent à l'enseignement sont envoyés seuls et sans formation dans des classes pour y enseigner 8h par semaine, pour un salaire dérisoire de 865 euros brut par mois...

Blanquer a privilégié le recrutement contractuel tout au long du quinquennat

La baisse du nombre de postes aux concours, la précarisation grandissante et les contre-réformes (en particulier la masterisation des concours) ont découragé des milliers de candidats. En outre, les suppressions de postes ont conduit à des fermetures de classes en cascades, à l'explosion des effectifs par classe et à un manque criant de remplaçants. Face à cette pénurie qui s'est exacerbée pendant la crise sanitaire, Blanquer, plutôt que de créer des postes statutaires, a eu recours à des contractuels, moins chers et corvéables à merci. Et il a refusé de répondre aux revendications des AESH mobilisées pour un vrai statut et un vrai salaire...

Contractualiser, pour préparer la privatisation de l'Ecole

La fin des concours ouvrirait la voie au recrutement local, dans la logique de l'expérimentation marseillaise et des propositions du « Grenelle » de Blanquer. Celles-ci prévoient de renforcer l'autonomie des écoles et des établissements. Recrutés en tant que contractuels directement par les chefs d'établissement ou les directeurs, les personnels seraient soumis à toutes les pressions locales, politiques et économiques.

La destruction du cadre national de l'Ecole a constitué un premier front pour Macron et ses prédécesseurs. Les réformes du baccalauréat et du lycée, la réforme du collège et les projets

... / ...

éducatifs de territoire ont renforcé l'autonomie des établissements, les plaçant en concurrence directe avec le privé.

Supprimer les concours signifierait la fin du recrutement statutaire. La fin des statuts nationaux, qui garantissent l'indépendance des personnels, signifierait la fin de l'Ecole publique et laïque.

Macron envisage d'ailleurs de fusionner l'Éducation nationale avec le ministère de l'Enseignement supérieur et celui de la Culture, où les logiques de territorialisation, de désengagement de l'Etat et, finalement, de privatisation ont également été engagées depuis des années. Après la fusion avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, c'est l'existence même de tous les statuts particuliers qui est en jeu.

Face à ce basculement, la FNEC FP-FO reste plus que jamais aux côtés des personnels qui ont fait grève le 13 janvier contre le chaos provoqué par les mesures Macron-Blanquer. Cette grève a imposé un recul partiel au gouvernement qui a été contraint de recruter la totalité des listes complémentaires dans le 1^{er} degré.

Une brèche a été ouverte, on peut les faire reculer !

La FNEC FP-FO soutient toutes les mobilisations en cours contre les suppressions de postes et de classes, pour un recrutement massif de personnels sous statut, pour de véritables augmentations de salaires, pour l'arrêt des contre-réformes qui mettent à mal les statuts et les conditions de travail, pour le rétablissement du Baccalauréat avec ses épreuves terminales et nationales.

Montreuil, le 23 février 2022